FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

N° 188

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE,

Présentée et soutenue le 7 août 1866,

PAR LUDOVIC-FRANÇOIS-MARIE LE GENDRE,
né à Pauillac (Gironde),
Ancien interne-adjoint à l'hôpital Saint-André de Bordeaux.

ÉTUDE
SUR LA TOPOGRAPHIE MÉDICALE DU MÉDOC.

Le candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical.

PARIS
A. PARENT, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE
31, Rue Monsieur-le-Prince, 31.

1866

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Doyen, M. WURTZ.

Professeurs. MM.

Anatomie	JARJAVAY.
Physiologie	LONGET.
Physique médicale	GAVARRET.
Chimie organique et chimie minérale	WURTZ.
Histoire naturelle médicale	BAILLON.
Pathologie et thérapeutique générales	ANDRAL.
Pathologie médicale	BÉHIER. MONNERET.
Pathologie chirurgicale	GOSSELIN. RICHET.
Anatomie pathologique	CRUVEILHIER.
Histologie	ROBIN.
Opérations et appareils	DENONVILLIERS.
Pharmacologie	REGNAULD.
Thérapeutique et matière médicale	TROUSSEAU.
Hygiène	BOUCHARDAT.
Médecine légale	TARDIEU.
Accouchements, maladies des femmes en couches et des enfants nouveau-nés	PAJOT.
Clinique médicale	BOUILLAUD. PIORRY. GRISOLLE. N. GUILLOT.
Clinique chirurgicale	VELPEAU. LAUGIER. NÉLATON. JOBERT DE LAMBALLE.
Clinique d'accouchements	DEPAUL.

Doyen hon., M. le Baron Paul DUBOIS. — *Prof. hon.*, MM. CLOQUET et ROSTAN.

Agrégés en exercice.

MM. BUCQUOY.	MM. HOUEL.	MM. LORAIN.	MM. RACLE.
CHARCOT.	JACCOUD.	LUTZ.	RAYNAUD.
DESPLATS.	JOULIN.	NAQUET.	SÉE.
DE SEYNES.	LABBÉ (Léon).	PANAS.	TARNIER.
DOLBEAU.	LABOULBÈNE.	PARROT.	VULPIAN.
FOURNIER.	LIÉGEOIS.	POTAIN.	
GUYON.	LEFORT.		

Agrégés libres chargés de cours complémentaires.

Cours clinique des maladies de la peau	MM. HARDY.
— des maladies des enfants	ROGER.
— des maladies mentales et nerveuses	LASÈGUE.
— de l'ophthalmologie	FOUCHER.

Chef des travaux anatomiques, M. SAPPEY, agrégé hors cadre.

Examinateurs de la thèse.

MM. BOUCHARDAT, *président;* NÉLATON, LIÉGEOIS, JACCOUD.

M. FORGET, *Secrétaire.*

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A LA MÉMOIRE DE MA MÈRE

NOÉMIE LE GENDRE

Née Chabannes.

A MON PÈRE

LOUIS FRANÇOIS LE GENDRE

Docteur en médecine à Pauillac.

A LA MÉMOIRE DE MON TRISAÏEUL MATERNEL

M. CLÉMENCEAU,

Maitre en chirurgie à Pauillac.

A LA MÉMOIRE DE MON BISAÏEUL MATERNEL

M DUFOUR

Maitre en chirurgie à Pauillac.

A LA MÉMOIRE DE MON GRAND-PÈRE

ANTOINE CHABANNES

Docteur en médecine à Pauillac.

A MON ONCLE

ALFRED CHABANNES

Docteur en médecine à Pauillac.

A LA MÉMOIRE DE MES PARENTS MÉDECINS

JEAN-BAPTISTE CHABANNES
Docteur en médecine à Pauillac.

MATHIEU REYNAL
Docteur en médecine, ancien chirurgien militaire.

ANTOINE REYNAL
Docteur en médecine.

LOUIS REYNAL
Docteur en médecine.

ÉTIENNE BOUSQUET
Docteur en médecine, médecin du comte d'Artois (Charles X).

A MES ONCLES

PIERRE CHABANNES
Chanoine archiprêtre de Libourne,
Chevalier de la Légion d'honneur.

GILBERT CHABANNES
Chanoine archiprêtre de la primatiale Saint-André de Bordeaux,
Chevalier d'Isabelle la Catholique.

M. LE GENDRE
Capitaine au long-cours.

GUSTAVE CHABANNES
Capitaine au long-cours.

A mes premiers maîtres

LE DR HENRI GINTRAC

Professeur de clinique médicale à l'école de médecine de Bordeaux.

LE DR DÉNUCÉ

Professeur de clinique chirurgicale à l'école de médecine de Bordeaux.

A M. ALPHAND,

Ingénieur en chef des ponts et chaussées,
Officier de la Légion d'honneur,
Commandeur de l'ordre du Bey de Tunis.

AVANT-PROPOS

Lorsque mon grand-père maternel, le Dr Antoine Chabannes, soutint le 27 pluviôse, an XIII de la République, sa thèse sur la topographie médicale du Médoc, cette malheureuse contrée présentait alors une constitution médicale des plus fâcheuses ; chaque indigène était un véritable spécimen de cachexie paludéenne : une enfance rachitique ou scrofuleuse, une décrépitude précoce et une mortalité nombreuse, telle était alors la triste destinée des habitants du Médoc, et voilà le tableau qui frappe d'abord dans le travail de mon aïeul.

En face de la génération actuelle, il m'a semblé intéressant et instructif de suivre pas à pas la thèse dont je viens de parler, en comparant à l'état de choses ancien celui d'aujourd'hui, et en recherchant les causes qui ont concouru à transformer une race laide, malingre et maladive en une génération robuste, vigoureuse et saine pour les sujets masculins, resplendissante de fraîcheur et de santé pour la portion féminine.

Dans une partie reculée du Médoc, se trouvent encore des types de cette altération profonde qu'impriment à l'organisme la mi-

sère et l'intoxication paludéenne ; ils deviennent plus rares de jour en jour et disparaîtront certainement, lorsque l'assainissement du pays sera complet, le bien-être de la population plus grand, et enfin quand une hygiène bien entendue aura régénéré toutes ces organisations délabrées.

ÉTUDE

SUR LA

TOPOGRAPHIE MÉDICALE DU MÉDOC

PREMIÈRE PARTIE

CONFIGURATION ACTUELLE DU MÉDOC.

Les étymologistes s'accordent à faire dériver le mot Médoc de *medio aquæ*, dénomination justifiée par la position géographique de cette contrée.

Le Médoc a la forme d'un triangle, dont les côtés sont limités à l'est, par la Garonne et la Gironde, à l'ouest par l'Océan Atlantique et au sud par une ligne de convention courant de l'est à l'ouest en passant par Margaux, Castelnau et Lacanau.

Le sommet de ce triangle est constitué par la pointe de Grâve. Une parallèle à la base, tracée au niveau de Lesparre, partage artificiellement le triangle en deux portions ; la première, comprise entre Margaux et Lesparre, désignée sous le nom de Haut-Médoc, la seconde située entre Lesparre et le Verdon, et connue sous le nom de Bas-Médoc.

Des divisions naturelles, fondées sur des différences de terrains, peuvent être établies dans le sens de la hauteur du triangle : ce sont

des zones qu'on peut admettre au nombre de cinq. Nous avons, en allant de l'est vers l'ouest :

1° La zone fluviatile, exclusivement constituée par des alluvions.

2° La zone graveleuse des collines du Médoc, où se cultive principalement la vigne.

3° La zone des bois, qui se trouve sur des plateaux assez élevés au-dessus du niveau de la mer, et dont l'ensemble forme la ligne de séparation des eaux.

4° La zone des landes et des étangs.

5° La zone des dunes.

Ces zones, et surtout celles qui se trouvent à l'est, sont coupées à diverses hauteurs, parallèlement à la base du triangle, par des bandes marécageuses, autrefois couvertes d'eau, et aujourd'hui abandonnées par le fleuve : tels sont les marais de Rheysson, de Lafitte, de Beychevelle, etc. Les lignes de démarcation entre les terrains des zones ne sont bien définies que vers la base du triangle, c'est-à-dire dans le Haut-Médoc ; à mesure qu'on s'avance vers la pointe de Grâve, les zones s'amincissent, disparaissent en partie et ne laissent subsister à l'extrémité du Bas-Médoc que la région fluviatile et celle des dunes.

Toutes les divisions que je viens d'établir ont une importance réelle au point de vue médical : les maladies ne sont pas les mêmes pour les habitants de telle ou telle autre zone ; ces différences sont si tranchées qu'il sera urgent de revenir plus tard sur chacune de mes divisions topographiques, pour y étudier tour à tour l'influence de la position géographique, des produits du sol, du milieu social, du genre de travail, en un mot, de toutes les causes capables de modifier, avantageusement ou non, la constitution médicale.

HISTORIQUE.

Les premiers habitants du Médoc furent les Bituriges-Josques ou Vivisques qui s'étaient séparés des Bituriges-Cubiens : ces derniers

habitaient le Berry. Ptolémée, Ausone, Sulpice Sévère, Sidonius, Apollinaris et Prosper d'Aquitaine, qui firent mention du Médoc, laissèrent peu de renseignements sur ses habitants. Strabon parle des Bituriges-Josques dès l'an XIV, de J.-C. : il cite aussi les Saintons ou Saintongeais qui peuplaient la Saintonge. Postérieurement, des colonies de Sarrazins, de Maures et d'Espagnols s'établirent sur les côtes du golfe de Gascogne; les Anglais, à leur tour, furent longtemps possesseurs de cette contrée, dont les mœurs, les usages et le langage changèrent avec les différents occupants.

Dans l'époque géologique moderne, peu de pays ont présenté des changements aussi nombreux sous le rapport du sol; plusieurs causes concouraient à en modifier la configuration et la nature: d'une part, l'invasion des sables, lesquels cheminant de l'ouest vers l'est, comblaient en partie les lagunes du littoral, envahissaient la contrée et ensevelissaient les villes ; d'autre part, des terrains d'alluvions, provenant de la Gironde, faisaient disparaître les nombreuses découpures qui permettaient au fleuve de pénétrer dans l'intérieur, constituant ainsi, par des atterrissements successifs, autant de marais intérieurs.

L'Océan attaquait, de son côté, le sommet du triangle médocain. Les rochers de Cordouan, réunis, il y a quelques siècles, à la terre ferme, en sont séparés aujourd'hui par six kilomètres d'une mer tourmentée ; les travaux d'art les plus solides n'ont pu résister aux terribles tempêtes qu'éprouve en hiver la pointe du Verdon.

Ces perturbations du sol ne pouvaient manquer d'exercer sur le pays une influence désastreuse. Plusieurs cités disparurent ; Novigamus que Ptolémée nous dit être une des plus florissantes, a laissé des traces que l'on croit reconnaître dans les ruines connues sous le nom de château de Rheysson, Illion, Artigues-Estremeyre, Dartract, Domnontonum, résidence de Théon, ami d'Ausone, sont ensevelis sous les sables ; la ville des Olives a eu en partie le même sort : on croit en apercevoir les restes au fond de la mer ; la tradition a conservé les noms de plusieurs de ses rues (rues Romaine, d'Aquitaine,

de Montauban). Une de ses églises a été exhumée des sables où elle se trouvait enfouie, et restaurée par les soins de Mgr Donnet; c'est un intéressant morceau d'architecture : il témoigne d'une civilisation très-avancée.

La contrée présentée encore de nombreux vestiges de sa splendeur à différents âges. Jau, dont le nom vient de Jovis, possédait autrefois un temple célèbre dédié à Jupiter; Verteuil a un château dont l'existence est antérieure au douzième siècle : son ancienne abbaye, qui fut assiégée en 1572 par le comte de Castillon, doit sa fondation à Charlemagne. Le château de Beychevelle (baisse-voile) a remplacé un ancien manoir féodal qui commandait le fleuve. Le château du Breuilh, dont la tradition ferait remonter la construcau sixième siècle, mais qui paraît dater du douzième. Pauillac, ville plusieurs fois brûlée par les Normands et dont Ausone parle dans ses lettres à Théon (*Pauliacus tanti non mihi villa foret*; *Ausonii epist. ad Theonem*). (Il existe sur le point culminant de la ville une curieuse mosaïque que je crois gallo-romaine, elle est malheureusement enfouie sous un terrassement; là se trouvait probablement la magnifique villa de Poliacus qui a donné son nom à la cité.) Queyrac dont l'église a été construite par Charlemagne, Saint-Germain-d'Esteuil près duquel on trouve les ruines d'une ville gallo-romaine, désignée encore aujourd'hui sous le nom de ville de Briou; Potensac qui possède quelques tumulus et des vestiges de monuments romains; Ordonnac où se trouvait l'antique abbaye de Saint-Pierre de Lille fondée au huitième siècle, et où on a découvert des médailles et des inscriptions romaines, ainsi qu'une pièce de monnaie en or du règne de Louis le Débonnaire; Saint-Chrystoly, ville protestante au temps des guerres de religion, et dont le château subsiste encore sous le nom de fort Castillon; Lesparre, dont les fortifications furent détruites sous Charles VII, et où se voit un donjon qui remonte au delà du onzième siècle.

Le Médoc si peuplé, si florissant et si riche dès les premiers siècles, devient le théâtre d'une longue suite de bouleversements géo-

logiques, politiques et religieux, qui ne tardèrent pas à lui faire subir une transformation complète, dont les conséquences furent fatales à la prospérité des habitants. Après avoir englouti les villes du littoral maritime, les sables mouvants chassés vers l'intérieur ne tardèrent pas à arrêter l'écoulement des eaux. Ils contribuèrent ainsi à la formation d'étangs considérables et de vastes plaines marécageuses.

De la marche envahissante des sables et des atterrissements successifs du fleuve, résultèrent la production d'immenses marais, cause de maladie, et la destruction de villes nombreuses, cause de misère. Il faut joindre à cela les incursions des Normands qui à différentes époques ravagèrent le littoral fluviatile et en brûlèrent les villes, les déprédations des Anglais qui pendant de longues années pillèrent la contrée et y livrèrent de nombreux combats, et enfin les guerres de religion qui complétèrent l'œuvre de destruction commencée depuis des siècles.

Sous la double influence de ces agents puissants, maladie et misère, la population du Médoc ne pouvait manquer de dégénérer. Aux dixième, onzième et douzième siècles, le pays fut affligé par de terribles épidémies dont les chroniqueurs ont tracé le tableau confus, mais effrayant ; la variole, les maladies cutanées, la lèpre, et plus tard la syphilis, décimaient ces habitants ; Ladres, Mézéaux et Gaëts encombraient les léproseries qui, par extension, prirent dans plusieurs villes et bourgades le nom de Gaëts, que l'on retrouve encore de nos jours.

« Après des événements désastreux, dont nous ne pouvons tracer qu'un faible tableau, dit mon grand-père, le Médoc devint à peu près désert; le peu de colons qui échappèrent à cette désolation conservèrent une existence frêle, tremblante et précaire ; leur espèce se dégrada à la longue par un séjour habituel auprès des eaux stagnantes, et ils ne présentèrent plus à la postérité que des êtres affaiblis et des rejetons informes. Cette race d'indigènes dégradés se remarque encore de notre temps. »

Nous avons des documents trop incomplets et trop vagues sur l'histoire médicale du Médoc avant le dix-huitième siècle pour en parler longuement ici; l'état cachectique dans lequel se trouvait la population, lorsque mon aïeul la décrivait, il y soixante-dix ans, suffit à lui seul pour nous donner une idée de la constitution médicale pendant la période précédente.

« Dans ce pays, ajoute mon grand-père, les causes morbifiques moissonnent rapidement les travailleurs, l'intempérie dévore les habitants, ceux qui y subsistent n'offrent généralement que des constitutions débiles et défectueuses. Des maladies chroniques et aiguës plus fréquentes que dans aucune autre partie de la France y enlèvent rapidement les indigènes et plus encore les étrangers qui viennent y chercher de l'ouvrage. Le robuste montagnard est le plus promptement moissonné.

Les habitants du Médoc ont une constitution physique particulière, les observateurs la désignent et la précisent très-bien par la dénomination de *constitution médoquine*. En général, ils ont une taille médiocre, des formes mesquines et rabougries, la peau sale, bilieuse, tannée et mal unie, les cheveux noirs et peu fournis; ils sont ignorants, faibles, souffrants et très-superstitieux; nulle part, les sorciers, les devins, les délieurs, les miraculeuses dévotes, les loups-garoux n'ont autant de crédit, et ce n'est pas d'aujourd'hui que dans les contrées voisines on désigne dérisoirement tout sot prophète par la dénomination d'*astrologue du Médoc*.

Leur tempérament peut être regardé comme cholérico-pituiteux, d'après les infirmités et les maladies auxquelles ils sont le plus prédisposés. Leur sang artériel est, en général, peu oxygéné et peu stimulant, leur système veineux manque d'énergie, ainsi que les principaux viscères.

Les affections scorbutiques sont à peu près générales et endémiques dans le Médoc. Il n'existe pas d'individus jeunes ou vieux qui n'en offrent quelques symptômes, et ces affections prédominent communément à travers celles des autres états maladifs, chroniques

et même aigus. Chez les enfants, elles se montrent et se compliquent avec le rachitisme et la scrofule ; chez les adultes, avec les douleurs rhumatismales, les dartres et diverses éruptions cutanées ; chez les vieillards, avec les engorgements et ulcères des jambes ; et pour tous les âges avec les fièvres intermittentes de tout type ainsi qu'avec leurs suites et les convalescences de maladies aiguës quelconques.

Les enfants, dès leur naissance, ont une débilité extrême ; des hernies ventrales, ombilicales, inguinales, des attaques de vers fréquentes, une dentition difficile, des douleurs rhumatismales dans les diverses parties de leur corps, comme les adultes, des engorgements lymphatiques, etc. Dans un âge plus avancé, ils sont bouffis, obstrués, infiltrés : la rate occupe quelquefois chez eux les deux tiers de la cavité abdominale ; dans certains cas c'est le foie, dans d'autres les deux viscères ensemble. La nature semble néanmoins s'accoutumer à ces maladies chroniques, car il n'est pas rare de voir des adultes être dans cet état depuis leur enfance et avoir donné le jour à des êtres aussi languissants qu'eux.

Les jeunes filles sont en général très-souffrantes. La nature semble vouloir les rendre propres à payer le tribut de la maternité de bonne heure ; mais l'éruption des premières règles se fait difficilement, et il ne faut pas grand'chose pour en arrêter le cours : alors elles peuvent s'attendre à beaucoup de souffrances, et même souvent à languir le reste de leurs jours. Mon beau-père m'a fourni plusieurs faits, et j'ai eu l'occasion de voir et de questionner de ces personnes qui ont été réglées à huit ans ; elles sont mariées à présent et traînent la plus triste existence ; elles sont chlorotiques et éprouvent une hémorrhagie périodique par les narines ; leur haleine est fétide et leur bouche en très-mauvais état.

Les adultes sont presque tous affligés de quelque infirmité ; chez tous la bouche est en mauvais état. Ils éprouvent des douleurs vagues tantôt dans une partie, tantôt dans une autre. Les hémor-

rhoïdes, les hernies, les œdématies, les ulcères, etc., sont très-fréquents; le cancer de la lèvre inférieure est commun.

Les femmes grosses supportent difficilement leur état de grossesse; elles sont en général d'une faiblesse extrême, d'une apathie sans pareille, sujettes à mille infirmités, telles que les hémorrhoïdes, l'œdématie des extrémités, les varices, les embarras gastriques fréquents, les vertiges, l'éphialte, l'insomnie, les coliques de toutes espèces, les douleurs habituelles vers la région des reins, le mauvais état de la bouche, les fluxions vers les différentes parties de la tête, la chute des dents, et souvent une infiltration générale. J'ajouterai encore qu'elles sont très-sujettes à l'avortement, et que, tous les ans, il arrive des époques où il semble que l'avortement soit épidémique. Je puis dire avec vérité en avoir vu douze dans le même temps : mon beau-père m'assure que depuis plus de trente ans qu'il exerce l'art de guérir dans le pays, il a toujours vu les mêmes accidents arriver.

A l'époque des couches elles souffrent aussi beaucoup, et on trouve fréquemment des accouchements laborieux. Nous rencontrons à la suite des couches quelques fièvres puerpérales, et communément des fièvres bilieuses accompagnées d'éruptions. Les nourrices ont en général peu de lait. J'observerai que, dans les second et troisième trimestres de l'an IX, il y en eut beaucoup qui en furent totalement privées. Nous trouvâmes néanmoins le moyen de le faire revenir à quelques-unes, en leur faisant abandonner le pain de seigle qui était leur principale nourriture.

Les descentes de matrice sont très-fréquentes; on voit aussi assez souvent des cancers à l'utérus lors de la cessation des menstrues.

Ce que j'ai dit au sujet de la faiblesse et de l'apathie des femmes peut s'étendre, jusqu'à un certain point, sur les femelles des animaux : les vaches ne sont propres qu'à donner peu de lait et quelques faibles veaux; il en est de même des juments et des brebis.

Le vieillard est très-cassé et très-affaibli à un âge où il devrait

encore jouir des plaisirs de la vie ; il semble qu'il ne doit plus son existence qu'à l'écoulement d'un égoût naturel ou artificiel, tel qu'un ulcère ou un cautère. »

Voilà, il faut l'avouer, un bien triste tableau de cette décadence physique et intellectuelle, que constatait mon grand-père au moment où il écrivait ces lignes. Les causes qui produisirent d'aussi terribles effets étaient bien puissantes, elles avaient agi durant des siècles, entraînant à leur suite une effroyable dégradation de l'espèce ; les animaux eux-mêmes n'avaient pas échappé à l'action morbide de ce milieu misérable et empesté.

On sentit de bonne heure la nécessité de porter remède à un état de choses aussi déplorable. Dès le XVIIe siècle, l'attention se fixa sur l'influence délétère des marais. Henri IV, dans un édit du 8 avril 1599, ordonne leur assainissement dans le Médoc et en confie le soin à un ingénieur hollandais, le sieur Humfray Bradleij, de Bergues sur le Zon, dans le duché de Brabant. Un second édit de janvier 1607, interprétatif du premier, atteste tout le prix que le roi Henri IV attachait à l'exécution de ces travaux, et fait de grands avantages à l'ingénieur Bradleij. Louis XIII confirme et modifie avantageusement les édits de son père. De 1639 à 1643, d'importants assainissements s'effectuent ; le grand chenal de Guy est creusé pour l'écoulement des eaux dans les plaines du Bas-Médoc ; depuis, en vertu des lois du 14 floréal an XI et du 16 septembre 1807, les travaux prennent un nouvel essor, s'organisent régulièrement et fonctionnent sur une grande échelle. Aujourd'hui, presque tous les marais sont desséchés et transformés en belles prairies, ou en terres labourables des plus productives.

Pendant qu'on s'efforçait d'assainir le pays en donnant de l'extension aux dessèchements, on cherchait dans l'ouest à arrêter la marche des sables qui continuaient à envahir l'intérieur. Brémontier trouvait, en 1775, le moyen d'ensemencer les dunes, lesquelles, de 1787 à 1802, furent converties en une immense forêt, barrière infranchissable qui protégeait le pays et l'enrichissait à la fois.

A mesure que d'heureuses transformations s'effectuaient dans le sol médocain, la constitution des habitants changeait avec une incroyable rapidité. Cette population était encore plongée à la fin du XVIII[e] siècle dans un dépérissement profond; les générations qui suivent ne sont plus reconnaissables, tant est prompte la restauration de cette race, que dans un aperçu médical publié en 1836, le docteur Goudineau nous dépeint ainsi :

« Les habitants du Médoc ont un tempérament mixte, plutôt sanguin que lymphatique; leurs formes sont assez prononcées; la force y est commune, et sur la plupart des visages on trouve cette heureuse coloration qui présage la santé. Les femmes sont bien constituées, d'un embonpoint médiocre, le soin de leur ménage ne les empêche pas de partager en tout les travaux et les fatigues des hommes; on les voit rarement se marier avant la vingtième année, époque de leur parfait développement. C'est de 15 à 20 ans que s'établit chez elles la menstruation, et de 45 à 50 qu'elle finit. Les accouchements sont rarement laborieux. »

Il est facile de voir combien cette description diffère de celle de mon aïeul. Au lieu de cet état rachitique, scrofuleux, rhumatismal, dartreux, scorbutique, caractérisant anciennement la *constitution médoquine*, nous avons, dès 1836, un tempérament sanguin, des formes accusées, un visage coloré, une vigueur marquée et une santé générale florissante. Chez les femmes, la grossesse était toujours compliquée autrefois de chlorose, anasarque, avortements très-fréquents et comme épidémiques, etc., etc.; elle s'effectue régulièrement en 1836, les accouchements, jadis extrêmement laborieux, sont devenus aussi très-faciles.

Le remarquable changement opéré dans l'état de santé des Médocains, au moment où le docteur Goudineau en faisait le sujet de ses observations, ne paraît pas avoir influé favorablement sur le développement intellectuel de la population, alors qu'il semblerait rationnel de voir l'amélioration de l'un entraîner les progrès de l'autre. Mon grand-père nous parle de l'esprit superstitieux qui régnait de

son temps, et il signale en passant les ridicules croyances qui, dans les contrées voisines, méritaient à tout niais personnage le surnom d'*astrologue du Médoc*. A ce sujet, voici ce que dit le Dr Goudineau :

« On reproche avec raison à l'habitant du Médoc de n'obéir qu'à la routine, de repousser toute idée d'amélioration et de progrès pour s'abandonner aveuglément à tous les préjugés qu'il tient de ses ancêtres. Il attribue encore aux devins et aux sorciers tous les maux qui affligent sa famille ou ses troupeaux, et dans ses maladies il compte plus sur les secours des devins et des charlatans que sur les hommes de l'art. Ces préjugés existent même chez ceux que leur instruction et leur fortune devraient mettre, ce semble, à l'abri des erreurs populaires, et, dernièrement encore, on se rappelle avec quel empressement on vit affluer à Vensac, de tous les points de la Gironde, des personnes de toutes classes, bourgeois, artisans, riches, pauvres, Bordelais, Médocains, pour consulter tour à tour une jeune paysanne qui, appelant *esprit de Dieu* les symptômes intermittents d'une affection nerveuse, avait rempli notre département du bruit de ses prétendus miracles.

Notre contrée ne manqua jamais de ces diseurs d'oracles et de bonne aventure, qui trouvant fort commode de vivre aux dépens d'autrui, exercent le singulier métier de cuirasser pour ainsi dire les paysans contre toute espèce d'infirmités : toute maladie, tant soit peu chronique tombe dans le domaine des devins : on trouve encore des hameaux qui en possèdent quelques-uns plus ou moins illustres, faisant de leur recette commerce et marchandise, et gagnant plus à ce trafic qu'à la bêche ou à la charrue. Cette manie de consulter les charlatans, cet art fripon de s'en prévaloir pour se faire des rentes sur la crédulité, sont des maladies endémiques qui régnèrent toujours dans le Médoc; cette contrée fut toujours le lieu de prédilection des revenants et des sorciers. »

Nous venons d'examiner les changements opérés dans le sol médocain à différentes époques, nous avons vu combien est importante l'influence de l'état du sol sur la santé des habitants, et quelles

modifications profondes les révolutions géologiques ont imprimées à leur constitution.

Nous allons étudier maintenant l'histoire médicale actuelle du Médoc, en nous aidant des divisions topographiques établies au commencement de ce travail, et en parcourant successivement les différentes zones de la contrée.

DEUXIÈME PARTIE

ZONE FLUVIATILE.

La zone fluviatile est habitée principalement par des marins et par les douaniers dont les postes bordent le fleuve. On y trouve cependant des agglomérations de maisons assez importantes : tels sont les ports de Macau, de Beychevelle, de Saint-Estèphe, de la Maréchale, Richard, Saint-Chrystoly, etc. Les quais de Pauillac et la partie basse de la ville y sont aussi compris.

Le fleuve, par le flux et le reflux, recouvre et découvre tour à tour une portion plus ou moins étendue de cette zone, exposant ainsi aux influences atmosphériques, les vases que déposent son eau limoneuse et chargée de détritus organiques. Le sol, généralement détrempé, est presque entièrement submergé par les grandes marées : les pluies abondantes, que nous devons au voisinage de l'Océan, ajoutent encore à son humidité, ainsi que les eaux de filtration qui provenant des collines viennent se déverser dans la Gironde. Ces terrains imprégnés par l'eau durant l'hiver et le printemps, sont au contraire desséchés pendant l'été et l'automne : à cette époque, l'intensité des rayons solaires est telle, que la superficie de cette terre calcinée se fendille dans tous les sens. Sous l'action combinée de la chaleur et de l'humidité, une partie des végétaux fournis par le sol entre en décomposition, les matières organiques animales qui y sont contenues se putréfient et concourent à la production de miasmes et d'effluves, dont les habitants ne tardent pas à supporter les fâcheux effets.

Vers les mois d'août, de septembre et d'octobre, deux heures avant le lever du soleil, un brouillard épais couvre les bandes ma-

récageuses, répandant au loin une odeur caractéristique, analogue à celle qui s'exhale des loges des bêtes fauves; c'est alors que les fièvres intermittentes se développent avec le plus d'intensité. Elles sont endémiques dans cette partie du Médoc : les accès affectent les types quotidien, tierce et quarte à stades normaux; le second de ces types est celui qu'on rencontre le plus fréquemment. La fièvre peut revêtir aussi le caractère rémittent, ainsi que la forme pernicieuse. Dans ce dernier cas, elle se présente souvent avec un cortége de symptômes très-graves qui peuvent aller jusqu'à donner à la maladie les apparences de la fièvre jaune la mieux caractérisée, ainsi que cela a été observé par mon père sur un de ses malades pendant l'été de 1845. Ce sujet offrit une violente céphalalgie frontale, avec du malaise, de l'oppression, une cardialgie accompagnée de nausées et suivie de vomissements bilieux qui laissent déposer une matière brunâtre. Le pouls était plein, vibrant, accéléré, puis il devint petit et irrégulier : il y eut production de plaques jaunâtres sur diverses parties du corps. Les déjections bilieuses contenaient des flocons d'une substance noire : cet ensemble, heureusement bien rare dans nos climats, constitue pour certains médecins, la forme ictérique de la fièvre pernicieuse, mais l'observateur qui a assisté aux épidémies de fièvre jaune, ne peut manquer d'y retrouver tous les éléments de cette terrible maladie.

Les fièvres larvées sont communes, et le médecin doit toujours soupçonner le principe intermittent qui se cache sous les douleurs rhumatismales ou névralgiques auxquelles les habitants sont sujets. Les épanchements pleurétiques ne sont pas rares dans le cours des fièvres intermittentes, celles-ci s'accompagnent souvent de congestion et de tuméfaction de la rate et du foie, ainsi que de phlegmasie de l'appareil gastro-intestinal, accident qui vient parfois entraver l'administration du sulfate de quinine.

Il ne semble pas y avoir dans nos contrées d'antagonisme, entre la fièvre intermittente et la phthisie tuberculeuse : à ce sujet, dans une

lettre publiée au mois de septembre 1843, par le *Journal de médecine* de Bordeaux, mon père exprimait ainsi son opinion.

« Dans la question intéressante qui fait le sujet des débats entre les médecins, touchant l'antagonisme ou la coïncidence de la phthisie et de la fièvre intermittente, chacun vient offrir son tribut; placé au milieu de conditions favorables pour élucider cette question, j'ai cru devoir apporter le fruit de mes observations, appuyées sur celles de mes confrères devanciers et contemporains, qui ont étudié comme moi dans la même localité. » Après une esquisse de la topographie du pays, il poursuit. « ..... Il s'ensuit nécessairement que dans la saison chaude de l'année, il se dégage des miasmes et des gaz fétides, provenant de la décomposition des végétaux, condition très-propre à favoriser le développement des fièvres intermittentes de tous types. Aussi est-il à la connaissance de toutes les personnes qui fréquentent le Médoc, que ces fièvres atteignent un grand nombre d'habitants, mais ce qui n'est peut-être pas aussi bien démontré, c'est que la phthisie est une maladie qui, de tout temps, a étendu ses ravages parmi notre population. Feu le Dr Chabannes, qui a laissé des preuves de ses connaissances étendues, dans un mémoire sur la topographie médicale du Médoc, imprimé il y a plus de quarante ans, fait observer que les fièvres intermittentes, la phthisie et le scorbut sont les maladies les plus communes et les plus meurtrières dans ce pays. M. le Dr Goudineau, dans une brochure écrite il y a plusieurs années, fait exactement les mêmes remarques que les précédents. Je suis également autorisé à citer M. Bert, officier de santé à Saint-Estèphe, lequel m'a assuré avoir vu, il y a quinze ans environ, jusqu'à 9 cas de phthisie coïncidant avec une épidémie de fièvres intermittentes qui atteignit la majeure partie de la population de sa commune.

Pour mon compte, je puis affirmer que depuis dix ans que je pratique la médecine dans le canton de Pauillac, j'ai toujours vu des cas de phthisie en assez grand nombre, et que dans le courant de cette année, malgré l'existence continuelle de nombreux cas de

fièvres intermittentes, le total des phthisiques s'élève à 11 sur une population de 3,500 habitants.

J'ai été également à même d'observer, dans ces derniers temps, la fièvre intermittente tierce sur trois personnes dont la phthisie était parfaitement caractérisée. J'ai fait disparaître, au moyen de lavements fébrifuges, des accès de fièvre tierce sur un douanier qui est en proie à une phthisie dont les progrès sont effrayants. Je dirai aussi en passant que dans le Médoc, les femmes sont plus souvent victimes de la phthisie que les hommes, tandis qu'au contraire, ceux-ci présentent proportionnellement plus de cas de fièvres intermittentes : cette dernière circonstance s'explique très-bien par la différence de travaux des deux sexes. Je conclus donc dans le sens du mémoire de notre savant collègue, M. Gintrac, à savoir que les deux affections qui nous occupent peuvent très-bien coexister dans les mêmes lieux et sur la même personne, et je ne suis pas d'avis d'établir, près de nos marais, une maison de santé en faveur des phthisiques. »

Après l'assainissement des marais qui est le point capital de l'extinction des affections intermittentes et l'emploi du sulfate de quinine, médicament tout-puissant pour la cure de ces maladies, il est un préservatif précieux, d'un emploi facile, agréable, à la portée de tout le monde et d'une efficacité manifeste contre l'infection ; je veux parler de l'infusion de café. Les médecins de la marine et de l'armée en ont reconnu les avantages ; Desgenettes l'avait recommandé à nos soldats, en Égypte, bien longtemps avant que les médecins militaires de notre époque l'aient préconisé en Algérie ; et mon père a pu l'expérimenter sur lui-même pendant l'expédition de Morée : Les soldats cantonnés dans la plaine marécageuse de Calamata en Grèce, furent tous sous l'influence de l'intoxication palustre, pas un des chirurgiens de l'armée n'y échappa ; mon père, seul, conserva une santé parfaite, et seul aussi il ingérait tous les jours, à la mode du Levant, une grande quantité d'infusion de café. Certaines contrées entrecoupées d'immenses marais seraient inhabitables si

les indigènes n'usaient abondamment de cette liqueur, qui leur permet de résister à l'action meurtrière du principe intermittent : le Moréote, le Turc, l'Arménien, le Bulgare des côtes de la mer Noire puisent la santé et la vie dans ce breuvage salutaire.

Ce fébrifuge était trop précieux et trop commode pour qu'on ne songeât pas à l'employer en Médoc, il vient d'être expérimenté dernièrement sur une vaste échelle dans le domaine de La Grange, à M. le comte Duchâtel : Vers la saison des fièvres, tous les paysans prennent, avant de partir pour le travail du matin, une tasse de café noir que leur fait délivrer le propriétaire. Ces bonnes gens, que le voisinage d'un marais expose aux affections intermittentes, se trouvent fort bien d'un pareil régime dont on ne peut nier les avantages. M. le Dr Audron a, de son côté, pratiqué la même expérience sur les ouvriers de sa propriété, il a reconnu l'efficacité de ce moyen : les accès de fièvre étaient moins persistants chez les sujets qui avaient fait usage de ce préservatif, et les cas de fièvre pernicieuse devenaient moins fréquents et moins graves. J'ajouterai que quelques praticiens de notre pays remplacent assez souvent l'administration du sulfate de quinine sous forme pilulaire par une potion dont le véhicule est une forte infusion de café, dans laquelle on dissout le sulfate de quinine au moyen d'un jus de citron : c'est une bonne préparation que les malades des campagnes apprêtent facilement et qu'ils prennent sans répugnance.

ZONE DES COLLINES.

La zone graveleuse des collines du Médoc est formée d'une série de côteaux, séparés entre eux par des bandes marécageuses et longeant la zone d'alluvion dont je viens de parler. La vigne est exclusivement cultivée dans cette région qui est la plus peuplée et la plus riche de la contrée. Des villages et des bourgs nombreux se pressent sur toute cette ligne. La population se divise en deux classes, cultivateurs et propriétaires ; ceux-ci jouissent généralement d'une

grande aisance, les premiers ont déjà vu s'améliorer leur sort : les habitations se sont assainies, la nourriture s'est modifiée, et la santé publique a gagné à ces changements. L'usage du vin dans la classe ouvrière n'a pas peu contribué à transformer la population, il semble même, que par opposition aux terribles conséquences de l'alcoolisme, l'ivresse provoquée par le vin chez les campagnards, soit des plus bénignes dans son action à la longue sur l'organisme : je citerais au besoin bon nombre d'individus ayant vécu jusqu'à un âge très-avancé, et qui s'enivraient régulièrement plusieurs fois par semaine : quelques-uns de ces sujets, quoique demeurant au voisinage des marais, n'avaient jamais contracté la fièvre intermittente. L'introduction de la viande en plus grande quantité dans le régime alimentaire, a eu aussi une heureuse influence sur la santé des habitants.

Les maladies de cette zone sont nombreuses : les affections intermittentes se développent irrégulièrement et dépendent de la direction des vents, qui, traversant soit la zone fluviatile, soit les bandes marécageuses qui lui sont perpendiculaires, chassent ainsi sur les villages voisins les brouillards et les effluves. Elles dépendent du curage des fossés et des canaux destinés à l'écoulement des eaux dans les marais : on les débarrasse des vases qui les encombrent et que les eaux laissent déposer graduellement ; ces vases sont jetées de chaque côté des fossés, où elles servent à l'engraissement du terrain et à l'exhaussement du sol ; elles restent exposées à l'action du soleil qui altère les détritus organiques qu'elles contiennent, et les courants d'air véhiculent les gaz produits par cette décomposit'on.

Il est avec le curage des fossés, une autre cause d'insalubrité qui compte pour beaucoup dans la production des maladies intermittentes et typhoïdes, au sein de la deuxième zone : je veux parler du transport des terres d'alluvion sur les plateaux et les collines, dont on transforme ainsi le sol, pendant un certain temps, en marécages tificiels, productifs au point de vue de l'agriculture, mais désas-

treux pour la santé des cultivateurs. Des épidémies de fièvre typhoïde ont paru à la suite de ces travaux, dans des lieux où cette maladie était inconnue antérieurement.

La fièvre typhoïde est endémique ou épidémique : dans le premier cas, elle se présente souvent avec des apparences bénignes ; faiblesse générale, céphalalgie, bouche pâteuse, haleine acide, fièvre modérée, diarrhée glaireuse ; le pronostic n'a rien de grave, la convalescence ne tarde pas à s'établir et marche rapidement après dix ou quinze jours de maladie.

Quand elle règne épidémiquement, la fièvre typhoïde est presque toujours franchement inflammatoire au début, la céphalalgie est intense, les épistaxis répétées et abondantes, le pouls plein et accéléré, la peau est brûlante, tantôt humide, tantôt sèche, mais rouge dans les deux cas, l'épigastre et le ventre sont douloureux, les évacuations fétides, les urines rares. La maladie revêt quelquefois à la fin le caractère adynamique ou ataxique ; alors, le délire, les soubresauts de tendons, les convulsions, la contracture d'une part, l'hébétude, la stupeur, le coma, la rétention d'urine, les selles involontaires, la pulvérulence des narines, les fuliginosités de la langue et des lèvres, et la fétidité de l'haleine de l'autre côté, constituent le cadre, on ne peut plus classique du reste, de la fièvre typhoïde telle que nous l'avons rencontrée en Médoc, sur de nombreux sujets ; ajoutons à cela l'extension rapide de la maladie qui atteint parfois la totalité des habitants d'un village, et la propagation de personne à personne, de famille à famille, de bourgade à bourgade qui constitue le caractère essentiellement contagieux de cette affection.

Chose singulière, la mortalité n'a pas toujours été en rapport avec l'intensité et la généralisation des épidemies. A Lachenais, dans la commune de Cussac, et à Pibran, dans celle de Pareillac, alors que de nombreux malades présentaient, il y a quelques années, les symptômes les plus effrayants des formes ataxiques et adynamiques, un seul succombait à Pibran et tous en réchappaient à Lachenais

malgré le pronostic le plus fâcheux porté en face de manifestations typhoïdes aussi graves.

D'après une statistique dressée par mon père au sujet de plusieurs épidémies de ce genre, qui éclatèrent dans la circonscription où il exerce, il n'y a eu que 12 p. 100 de décès, tandis que dans les villes et les hôpitaux la moyenne dépasse 16 p. 100. Cette différence peut être attribuée, abstraction faite du mode de traitement, à la dissémination des malades, contrairement à ce qui existe au sein des grandes villes et dans les établissements hospitaliers. Les résultats seraient meilleurs encore à mon avis, s'il était possible d'empêcher nos typhoïques de s'enfermer sous d'épais rideaux de lit, ce qui augmente certainement les chances d'infection, en mettant obstacle au renouvellement de l'air. Le Dr Goudineau, dans son travail, cite des faits nombreux prouvant les dangers de cette pratique et les difficultés qu'on éprouve pour faire abandonner aux gens de la campagne la manie qu'ils ont d'enfouir les malades sous des tentures hermétiquement closes.

Dans le cours des fièvres typhoïdes, les taches lenticulaires, les sudamina et les pétéchies sont rares. La pneumonie est une complication assez fréquente.

Les purgatifs salins ou huileux, donnés à courts intervalles et fréquemment répétés, sont les agents thérapeutiques qui, sous mes yeux, ont fourni les meilleurs résultats dans le traitement de la fièvre typhoïde : un éméto-cathartique, donné à propos dès le début, a suffi souvent pour enrayer la maladie, alors qu'elle se présentait avec des prodromes peu rassurants ; j'en ai vu un bel exemple il y a peu de mois. L'adynamie succédant ordinairement à la forme inflammatoire initiale, les émissions sanguines doivent être employées avec une extrême prudence sous peine d'aggraver le mal en favorisant la prostration ; c'est la raison qui fait s'en abstenir bon nombre de praticiens : les bains froids n'ont fourni jusqu'à ce jour que de funèbres résultats.

La phthisie, qui n'est pas rare dans la première et la seconde

zone, nous offre des exemples nombreux et frappants d'une véritable contagion, ayant pour cause le séjour prolongé d'individus sains auprès des tuberculeux dans des conditions mauvaises d'aération.

1° A Saint-Julien, sur 7 personnes vivant entassées dans un local restreint, 6 ont péri phthisiques en peu de temps : un seul sujet, qui ne passait jamais la nuit dans l'habitation, a survécu, et ne porte aucun signe de cette maladie.

2° Dans la même commune, toute la famille du maître-valet d'un domaine a succombé aux progrès de la tuberculisation pulmonaire; le maître-valet, atteint de la même affection, se remarie avec une seconde femme bien portante, d'une robuste constitution et sans mauvais antécédents, cette femme présente aujourd'hui les symptômes évidents d'une phthisie qu'elle doit sans aucun doute à la cohabitation avec son mari.

3° Le fils d'un propriétaire de la commune de Pareillac est atteint de phthisie; son frère, vigoureux et sain, le soigne durant le cours de sa maladie et ne l'abandonne pas d'un instant : peu de temps après la mort du premier, le second présente des accidents ; il est soigné avec sollicitude par le père, dont les antécédents sont parfaits ; le second fils succombe, et le père, à son tour, est victime de la même affection.

Il me serait facile de multiplier les exemples et de déduire les conséquences qui en découlent au point de vue de l'hygiène. Dans nos campagnes surtout, où les paysans vivent agglomérés dans des logements insuffisants, la présence au milieu d'une famille d'un phthisique à une période avancée de la maladie, peut avoir de très-graves inconvénients, surtout lorsque de nombreux et plus jeunes sujets passent la nuit dans la même chambre.

Le purpura hemorrhagica, qui existait autrefois en Médoc sur une très-vaste échelle, après avoir à peu près disparu, se montre assez fréquemment de nos jours ; les taches ecchymotiques, les pétéchies, les hémorrhagies sous-cutanées, l'ulcération des gencives et l'état général grave le caractérisent parfaitement. Il se présente chez les

gens qui habitent les lieux bas, humides, mal aérés et dont la nourriture n'est pas suffisamment réparatrice. Les toniques sous toutes les formes, les acides végétaux, le changement d'habitation et d'alimentation sont les moyens employés avec succès contre cette maladie, qui ne diffère en rien du scorbut maritime.

A la suite du purpura hemorrhagica, nous pouvons placer la chloro-anémie, qui succède souvent aux fièvres intermittentes rebelles chez les sujets soumis à l'action incessante du miasme palustre, et en butte à cette désorganisation lente de l'économie qui constitue une véritable cachexie : elle se traduit par la pâleur des tissus, la décoloration des muqueuses, la bouffissure de la face, les palpitations du cœur, le battement des artères, les bruits de souffle cardiaque et dans les vaisseaux du cou, l'anorexie, la gastralgie, l'accablement moral et la lassitude physique, état complexe qui nécessite souvent un changement de climat, l'usage des toniques et des reconstituants : le fer et l'hydrothérapie sont inappréciables dans ces cas.

La chorée est commune, principalement dans le bas Médoc, où les sorciers emploient les pratiques les plus bizarres pour en délivrer leurs clients.

Le choléra sporadique n'est pas très-rare ; il s'est présenté isolément, parfois avec des symptômes d'une gravité extrême : vomissements, déjections alvines, porracées, verdâtres, sentiment de faiblesse, soif vive, ardeur à la gorge, anxiété, facies altéré, extrémités froides, violacées, ventre ballonné, pouls petit et fréquent, crampes, lipothymies : la marche de la maladie a été souvent très-rapide, et peu d'heures suffisaient pour mettre en danger la vie des malades. Les boissons alcooliques, données au début à petites doses et à intervalles rapprochés, ont fourni de bons résultats conjointement avec es opiacés.

La pustule maligne et le charbon qu'on ne rencontre qu'exceponnellement dans le haut Médoc paraissent devenir plus communs en bas Médoc. L'application de la feuille de noyer sur la pustule a

procuré de bons résultats dans deux cas dont j'ai eu connaissance : chez l'un des malades, la pustule s'était développée au front et donnait déjà lieu à des accidents généraux qui disparurent peu de temps après l'application du topique.

Les pneumonies, rares pendant le reste de l'année, deviennent fréquentes vers les mois de mars et d'octobre, à cause des oscillations rapides qui s'opèrent dans la température atmosphérique à ces deux époques : exposés sans transition à des températures extrêmes que les vents régnants occasionnent dans ces deux mois, les habitants contractent en grand nombre des affections pulmonaires, pneumonies et pleurésies dont l'étude n'offre rien de particulier.

ZONE DES BOIS.

La zone des bois constitue le point culminant du Médoc. Elle forme une série de plateaux vers lesquels viennent mourir les marais intérieurs du pays, après avoir traversé les régions vinicoles Ces plateaux, autrefois couverts de forêts de chênes et de pins maritimes, se déboisent insensiblement depuis que la culture de la vigne a pris une grande extension. Les agglomérations d'habitations de cette zone sont nombreuses, les principales sont Listrac, Castelnau, Saint-Laurent, Saint-Sauveur, Cissac, Vertheuil, Saint-Germain. Lesparre, qui se trouve sur la limite ouest. Cette zone vient se terminer dans le bas Médoc, vers Bégadan, où disparaissent aussi les collines et les landes, pour ne laisser subsister, comme je l'ai déjà dit, que les zones fluviatiles et des dunes. La partie de cette région comprise entre Saint-Laurent et Vertheuil est singulièrement privilégiée sous le rapport des maladies. Le terrain sec, élevé, boisé, légèrement sablonneux, est situé de façon à ne pas recevoir les vents qui passent au-dessus des marais ; ces vents soufflent généralement de l'ouest et du sud-ouest, et les marais se trouvent à l'est et au nord-est de la zone. Les sources sont nom-

breuses, l'eau qu'elles fournissent est excellente; de plus, les habitants, presque tous paysans aisés ou petits propriétaires, se trouvent dans un milieu qui exclut pour eux les excès de toutes sortes : l'opulence et la misère sont également inconnues au plus grand nombre; de cette distribution topographique et sociale, il résulte que la population jouit en général d'une bonne santé, les épidémies y sont très-rares, et les autres maladies n'offrent rien qui ne soit en tout conforme à ce que j'ai déjà dit. Saint-Laurent et Vertheuil placés dans les points les plus défavorables de la zone et au voisinage de marais très-étendus, présentent des cas nombreux de fièvre intermittente.

Le séjour dans la région des bois a été conseillé aux phthisiques : des observations nombreuses viennent à l'appui de ce fait, que les tuberculeux ont vu souvent les accidents causés par l'évolution de leur maladie s'y calmer, et l'état général s'améliorer. Beaucoup de malades peuvent, après un séjour plus ou moins long dans les bois, reprendre leurs occupations ou leurs travaux. La guérison paraît même quelquefois radicale, comme j'ai pu l'observer chez certains sujets dont les cavernes pulmonaires s'étaient cicatrisées. L'action de l'air, saturé par les émanations balsamiques du pin maritime, peut, dans une certaine mesure, contribuer à l'amendement ou à la guérison de la phthisie; mais, la cause vraiment efficace, selon moi, c'est la température à peu près constante qui règne dans nos forêts : les arbres en arrêtant les courants d'air, empêchent ces réfrigérations atmosphériques brusques, si préjudiciables aux affections des voies respiratoires. Ce serait donc une bonne chose pour les malades qu'une station dans la zone des bois; ils profiteraient, en outre, des avantages sanitaires qu'offre cette région privilégiée, et se soustraieraient ainsi à ces influences intermittentes, qui, au lieu d'enrayer la marche de la phthisie pulmonaire, comme on l'avait prétendu à tort, viennent au contraire compliquer la position des tuberculeux et donner, en débilitant l'économie, un nouvel essor à leur mal.

ZONE DES LANDES.

J'emprunte à une brochure sur la Pellagre, publiée en 1863, par M. le professeur Henri Gintrac, une excellente description des Landes et de leurs habitants.

«Les Landes forment un vaste plateau, qui se termine par une pente insensible au pied des dunes, sur les bords de l'Océan. La surface du sol est constituée par une épaisseur de 60 centimètres environ, de sable qui repose sur un agrégat imperméable qu'on appelle *alios;* c'est un mélange solidifié d'argile, de sable et de matières végétales. Cette constitution géologique explique la stérilité de cette région. Pendant l'hiver, les eaux pluviales ne peuvent s'écouler; en raison de l'insuffisance des pentes et de l'imperméabilité du sous-sol, elles restent stagnantes pendant l'hiver et s'évaporent sur place pendant l'été: mais alors les plantes naissantes sont comme torréfiées par la chaleur : on conçoit combien ces alternations d'inondation et de sécheresse sont contraires au succès de la culture, aussi l'aspect de ce pays est-il d'une tristesse et d'une monotonie désolantes : l'œil ne découvre au loin jusqu'à l'horizon dans ces vastes plaines, que des sables arides, des bruyères, des bouquets d'arbres résineux, des chaumières éparses çà et là, enfin quelques maigres troupeaux de brebis conduits par un pasteur monté sur des échasses.....

Les eaux qui descendent des Landes vers l'Océan, sont retenues par les dunes qui font l'office de digues; elles forment ainsi le long du golfe de Gascogne une série d'étangs : les principaux sont ceux de Hourtin ou de Carcans, de Lacanau et du Porge.....

Les habitants des Landes sont en général de petite taille, maigres, décolorés, lents dans leurs déterminations et leurs mouvements. Ils sont ou agriculteurs, ou résiniers, ou bergers, ou marins : ils sont mal vêtus et mal logés; leurs maisons sont obscures, humides, sans carrelage, sans plafond ni fenêtres; l'air et la lumière n'y pénètrent

qu'incomplétement; elles sont recouvertes de chaume; une seule chambre suffit souvent pour toute la famille. Cette population se nourrit habituellement de pain de seigle, de bouillie faite avec la farine de millet (*panicum miliacum*), ou de maïs (*zea maïs*), de lard rance, de porc, de sardines salées, de harengs saurs: elle ne mange de la viande et ne boit du vin que par exception.

Les Landes ne possèdent aucune source, aussi l'eau qui sert à l'usage des hommes et des animaux est-elle impure. Elle a été placée par M. Fauré dans son mémoire sur les eaux de la Gironde, dans la classe des eaux aliotiques albumineuses; elle a une couleur jaunâtre, une odeur et une saveur qui rappellent le marécage; glaciale en hiver, elle est tiède en été; elle provient d'une nappe souterraine, située sous l'Alios. L'eau des pluies automnales séjourne à la surface du sol, imbibant la couche sablonneuse perméable, elle s'altère en dissolvant les débris végétaux et animaux, puis elle s'infiltre lentement à travers quelques fissures de l'alios, et séjourne au-dessous de lui en conservant les matières organiques dont elle s'est primitivement imprégnée. En parcourant les Landes, on trouve disséminée une quantité considérable de trous creusés par les bergers, à 1 mètre de profondeur environ, dans le sol : ces trous contiennent une eau croupissante, infecte, qui est souvent utilisée pour la boisson des hommes et des animaux. Ainsi, dans les contrées landaises, tout est défectueux, la terre, l'air et l'eau; tout y est misérable et rabougri; les végétaux croissent avec peine, les animaux domestiques sont d'une petite taille, l'homme lui-même est détérioré par l'infécondité du sol, et les populations languissantes offrent le cachet d'une débilité profonde. »

Après la description qui précède, on ne sera pas étonné d'apprendre que les Landes fournissent un contingent très-médiocre pour l'armée : outre le défaut de taille et la faiblesse de leur constitution, les hommes sont généralement édentés de bonne heure. Cette perte précoce des dents, provient à la fois de l'usage de mauvaise eau, qui altère l'émail dentaire, d'affections scorbutiques des

gencives, qui, en déchaussant les dents, favorisent leur chute, et enfin des variations subites de la température, variations dues à ce que les vents régnants ne trouvent, sur cette vaste étendue de plaines, aucun monticule qui vienne en briser le cours et en atténuer les effets.

Mon aïeul, dans un travail dont j'ai déjà cité quelques fragments, fait mention des habitants des Landes et signale chez eux, ainsi qu'il suit, une singulière déformation du pied qu'on retrouve parfois encore de nos jours.

« Les habitants des Landes sont reconnus au premier aspect; ils ont la peau plus sale et plus tannée, les cheveux plus noirs et moins fournis, les formes plus mesquines et plus rabougries; les trois quarts sont œdématiés. Ils ont en général tout ce qui peut constituer la mauvaise mine. Je rapporterai aussi une singularité qui existe dans la conformation des habitants des landes qui avoisinent la mer, notamment ceux de Hourtin, Carcan, Lacanau, par l'habitude qu'ils ont de marcher avec des échasses, dont quelques-unes ont 5 pieds de hauteur : la face plantaire de leurs pieds a pris un tel degré d'excavation, et la face dorsale un tel degré de convexité, qu'on dirait qu'ils serrent l'appui de leurs échasses avec le pied comme nous pourrions le faire avec la main. On dirait, en un mot, que c'est un oiseau de proie qui y est accroché avec ses serres. Ils sont toujours couverts avec des peaux de mouton ou d'agneau et n'ont jamais de chaussure, quelque froid qu'il fasse. Leurs femmes se vêtissent de même et ont la même conformation. On les prendrait pour de vrais sauvages. Les habitants de cette partie du Médoc ne boivent que de l'eau croupie. »

Les animaux qui peuplent les landes sont chétifs comme les hommes eux-mêmes. Les chevaux petits, mais pleins d'ardeur rendent de grands services dans ces steppes de la France. Un essai tenté, il y a quelques années, eût pu fournir des ressources précieuses aux Landais, pour lesquels le manque de routes carrossables rend les communications très-difficiles et influe malheureusement,

par cela même, sur la prospérité du pays : je veux parler de l'acclimatement du chameau, animal sobre, accoutumé à faire de longues marches, en portant de lourds fardeaux sur un terrain sablonneux. Cet essai fut infructueux, et les spécimens envoyés d'Afrique restèrent longtemps à Lamarque comme simples objets de curiosité. Du reste, ce moyen de véhiculation n'eût pas tardé à devenir superflu ; car, grâce à une administration intelligente et active, des routes ne tarderont pas à sillonner les Landes dans tous les sens : les chemins de fer y ont déjà porté la vie sur certains points, et la canalisation des étangs, en voie d'exécution aujourd'hui, complétera cette œuvre capitale, en assurant des communications faciles et promptes entre des lieux séparés jadis par des déserts.

Les moutons des Landes, quoique de très-petite taille et fournissant une laine courte, de mauvaise qualité, offrent en compensation une chair délicate, surtout chez ceux de ces herbivores qui broutent les prairies avoisinnant la mer. L'air, les brouillards et les embruns salés de l'Océan pénètrent le sol et communiquent aux herbages des qualités qui affriandent le bétail. Cette chair nutritive et savoureuse du mouton de pré salé, si appréciée des gourmets, serait pour les habitants des Landes, l'auxiliaire le plus puissant pour lutter contre les influences débilitantes qui les entourent, si ces malheureux voulaient ou pouvaient en user suffisamment pour améliorer leur détestable alimentation.

Dans son intéressante brochure, M. le professeur Henri Gintrac, qui a étudié la maladie sur les lieux, prouve l'hérédité de la pellagre : il observe qu'elle est fréquente de 30 à 50 ans, rare dans la première enfance ainsi que dans la vieillesse, plus commune chez les femmes que chez les hommes ; elle affecte plutôt les agriculteurs et les bergers que les résiniers et les bûcherons, et se montre très-rarement sur les marins. Il attribue la cause de la pellagre à l'alimentation insuffisante, comme celle que fournit le maïs par exemple ; à la misère profonde qui afflige l'habitant des Landes et à l'action du soleil qui favorise l'érythème. Il signale les communes d'Hourtin et de Car-

cans, ainsi que le canton de Castelnau, où les malades sont en grand nombre. Le même auteur mentionne le suicide par submersion comme fréquent chez les pellagreux : il a observé dans un cas la paralysie du voile du palais.

La chlorose, la leucorrhée, la métrorrhagie, l'avortement, sont le lot des femmes pellagreuses, la fièvre intermittente en est une complication ordinaire : « Je n'oserai pas affirmer, ajoute M. Gintrac, qu'il existe un antagonisme entre la pellagre et la scrofule, mais je n'ai pas rencontré les attributs du tempérament scrofuleux chez les pellagreux des Landes : ils n'avaient ni l'engorgement des ganglions cervicaux, ni les phlegmasies chroniques des fosses nasales, ni l'ophthalmie, etc. »

La prophylaxie de la pellagre découle naturellement de l'histoire de la maladie. Dessécher les marais et les landes, creuser des puits profonds allant chercher l'eau au-dessous de la nappe qui filtre à travers l'Alios ; aérer, agrandir les habitations, vêtir les gens convenablement aux saisons et leur donner une nourriture fortifiante, voilà qui servira à combattre les causes générales de la maladie. Pour ceux qui en sont atteints, la diète lactée, les bains sulfureux, et plus tard les toniques sous toutes les formes, constituent le traitement qui donne les meilleurs résultats.

Les affections intermittentes sont communes dans les Landes; la phthisie pulmonaire et le scorbut affligent simultanément une partie de la population. La dysentérie n'y est pas rare; elle persiste souvent à l'état chronique, entretenue par une constitution débile et un régime alimentaire composé principalement de lard salé, de harengs fumés et d'eau croupie, toutes conditions on ne peut plus favorables à la prolongation et à la durée indéfinie de la maladie; aussi rencontre-t-on souvent de ces malheureux souffrant d'incessantes douleurs d'entrailles avec du ténesme, un ventre presque ballonné, rendant des matières puriformes et infectes; l'appétit diminue de plus en plus; les forces disparaissent graduellement : les malades maigrissent, s'œdématient, et l'état général empire à un tel

point qu'une terminaison fâcheuse devient inévitable quand l'évolution de la tuberculisation pulmonaire ou mésentérique, qui accompagne quelquefois chez les Landais la dysentérie chronique de longue durée, n'est pas déjà venu mettre un terme aux souffrances du patient.

ZONE DES DUNES.

La zone des dunes ne présente à considérer qu'une série de monticules sablonneux, la plupart ensemencés, et constituant dans leur ensemble une immense forêt de pins maritimes qui s'étend sur toute la longueur du golfe de Gascogne. Cette zone est bornée à l'ouest par l'Océan, et à l'est par des étangs et des marais qui la séparent des Landes. Elle est peuplée par les douaniers qui ont leurs postes sur le littoral, les employés des ponts-et-chaussées qui gardent les phares de la côte, des bergers, des bûcherons, des résiniers, et enfin, pendant la belle saison, des baigneurs qui vont occuper quelques stations de bains de mer dont la plus importante est Soulac.

La région des dunes présente vers le sud, dans la partie qui correspond au Haut-Médoc, une largeur qui peut atteindre 3 et même 4 kilomètres, tandis que dans le Bas-Médoc, et principalement au niveau du Soulac, elle n'a guère qu'un demi-kilomètre dans le même sens. Il résulte de là que les habitants du littoral sont séparés vers le sud des marais, des étangs et des landes, par un espace sablonneux bien plus considérable que celui qui existe au nord : aussi les affections intermittentes sont-elles infiniment plus rares dans la première partie que dans la seconde. Soulac, empesté naguère par le voisinage de vastes marais, semble revenir à des conditions hygiéniques meilleures depuis les travaux d'assainissement exécutés dans un rayon assez étendu.

Plus au sud, tout proche du poste de Douannes de Montalivet, se trouve un hameau bien connu des habitants du bourg de Ven-

days, mais ignoré de la plupart des Médocains ; c'est la petite station de Saint-Étienne, recommandable pour les sources d'eau ferrugineuse qui jaillissent des dunes à quelques mètres de l'Océan. Bon nombre de femmes chlorotiques ont éprouvé une amélioration notable, après l'emploi simultané, à Saint-Étienne, des eaux ferreuses et des bains de mer.

TROISIÈME PARTIE.

CAUSES D'AMELIORATION.

Après avoir constaté l'amélioration de la constitution médoquine, par l'étude comparée de sa situation à diverses époques, il ne serait pas inutile de grouper les causes qui, selon nous, auraient le plus contribué à modifier avantageusement cette race si desheritée dans le principe.

Ces causes sont les suivantes :

1° Le desséchement des marais, complet dans les zones de l'est, et en cours d'exécution dans celles de l'ouest. Ces assainissements ont diminué le nombre et la gravité des affections intermittentes, et livré à l'agriculture de vastes et productives étendues de terrains.

2° La vulgarisation de l'inoculation vaccinale qui, après avoir éprouvé une répugnance extrême ou une apathie incroyable de la part des populations rurales, ne trouve guère d'opposition de nos jours ; et, comme conséquence précieuse, la disparition presque complète des épidémies de variole, qui décimaient le pays autrefois.

3° Le confortable dans les habitations, les vêtements et la nourriture, ainsi que les soins de propreté plus nombreux et plus répandus.

4° Plus d'intelligence et d'attention pour éviter les infractions aux lois de l'hygiène.

5° Les écarts de régime moins fréquents, l'abus très-rare des liqueurs alcooliques, l'usage régulier et modéré du vin et du café.

Telles sont les causes qui ont présidé à la régénération de l'espèce médoquine, aujourd'hui saine et vigoureuse ; à mesure que ces influences réparatrices propageront leurs bienfaits, les maladies engendrées par la misère, l'insouciance et l'insalubrité deviendront de plus en plus rares, et lorsque le bien-être aura pénétré jusqu'au fond des Landes, j'espère voir changer à son avantage cette invalide population.

ÉMIGRATION.

Malgré les heureuses transformations qui ont fait du Médoc un pays riche et sain, le nombre des habitants, au lieu de s'accroître, diminue au contraire dans des proportions inquiétantes. L'agriculture manque de bras, les industriels et les artisans ne trouvent que difficilement les ouvriers nécessaires à leurs travaux ; c'est la grande ville qui en est la cause, elle a mille attraits pour le campagnard qu'elle soustrait à ses occupations, et, au point de vue médical, le désavantage de cette émigration est bien appréciable. Bon nombre d'individus, jouissant en plein air d'une santé parfaite, changent subitement de milieu ; ils vont s'enfermer dans des ateliers où, entassés le plus souvent dans un espace relativement étroit, ils se livrent à un travail plus productif, il est vrai, mais dont le gain suffit à peine cependant pour subvenir aux besoins factices de leur nouveau genre de vie. Leur santé ne tarde pas à décliner, leur constitution s'épuise, leur moral lui-même participe à cette décadence ; souvent aussi pour eux la famille devient une source de misère et de maladie. Il vaudrait beaucoup mieux consacrer aux champs et à l'industrie des petites villes ces précieuses existences qui ne peuvent que péricliter dans les grands centres. A quoi serviront désormais ces admirables travaux qui, en assainissant le pays, transforment la race, ces belles cultures qui font l'aisance de l'ouvrier et la richesse du propriétaire, si les colons abandonnent

les éléments de bonheur et de santé placés sous leur main, pour courir à d'âpres et traîtresses jouissances.

S'il est malsain pour les adultes de vivre dans un espace restreint, *a fortiori*, les inconvénients qui en résultent pour les enfants, sont bien plus graves encore. Aussi, serait-il à désirer que ceux-ci fussent tenus moins longtemps dans les salles d'école; quelques heures de moins à l'étude ne porteraient pas un grand préjudice à leur instruction, et ce temps, consacré aux occupations des champs, serait profitable à la fois à l'agriculture et à leur propre santé.

DES SORCIERS.

Le Médoc compte encore de nos jours des sorciers fameux par les cures merveilleuses qu'ils opèrent, et des personnes assez infortunées pour être la dupe de leurs jongleries ; plusieurs, de père en fils, pratiquent la médecine et la chirurgie aux dépens de malheureuses victimes qui se soumettent sans murmurer aux traitements les plus étranges et aux pratiques les plus dangereuses. Il faudrait un volume entier pour raconter les malheurs commis par ces rebouteurs ignorants. J'ai vu, pour ma part, l'amputation du pied devenue nécessaire, et pratiquée pour une entorse compliquée de fracture de la malléole externe. Le sorcier, n'ayant pas reconnu la fracture, comme de juste, avait traité l'entorse par un massage inconsidéré, en sorte que le fragment inférieur du péroné avait déchiré les téguments, et était venu faire saillie à l'extérieur.

Que de stupides appareils posés sur des parties simplement contusionnées, tandis que le sorcier enlevait d'un membre fracturé les attelles placées par le médecin. Je ne parlerai pas des emplâtres au savon et au persil, remède souverain contre le cancer, non plus que des cataplasmes de pulpe de betterave, qui font suinter le sang à travers les tissus, au grand ébahissement des bonnes gens : je dirai seulement que les rebouteurs et les sorciers après avoir acquis une

certaine renommée, sont quelquefois mis en demeure de donner leurs consultations à des malades disposés à arracher par force les conseils qu'on leur refuserait de bonne grâce. Je sais un sorcier qui fatigué de l'affluence et comme exaspéré de l'insistance qu'on mettait à vouloir le consulter, s'enfuit par une porte de derrière en criant à ses clients qu'il leur tirerait des coups de fusil s'ils ne consentaient à le laisser en paix. En vérité, notre immortel comique n'a rien conçu de plus amusant et le médecin malgré lui existe ailleurs que sur la scène.

SERVICE SANITAIRE.

Bordé de la Gironde, sillonnée par les vaisseaux qui des deux hémisphères se rendent à Bordeaux, le Médoc eût été ouvert aux maladies contagieuses dont les passagers et les marchandises transportent quelquefois le germe : un lazaret établi près de Pauillac a permis jusqu'à présent de se soustraire à toute infection. Grâce à la prudence qui préside à l'administration du service de santé, le commerce n'a été entravé que dans les cas urgents, et jusqu'à ce jour, les résultats ont justifié cette sage conduite. Pas un cas de fièvre jaune n'a éclaté en Médoc, alors qu'il y a peu de temps Saint-Nazaire, placé dans les mêmes conditions, et plus récemment encore Liverpool, ont payé leur tribut et n'ont échappé que par miracle à l'extension de cette terrible maladie.

CLIMATOLOGIE.

Le climat du Médoc est humide et tempéré, les étés sont chauds et orageux, les hivers généralement pluvieux. En hiver, le thermomètre descend rarement au dessous de 0° et se soutient entre 5° et 6° centigrades; il s'élève en été de 25° à 30° centigrades. Les vents régnants sont ceux du sud-ouest et du nord-ouest. Les transitions de température sont brusques. Depuis plusieurs années,

il semble que l'humidité atmosphérique soit moins considérable qu'autrefois; les pluies moins fréquentes, moins abondantes et de moindre durée ne pénètrent pas profondément dans le sol; le niveau de l'eau a baissé dans presque tous les puits. L'agriculture a souffert de ce changement; certains travaux, tels que ceux de drainage, effectués dans des champs de vignes noyés autrefois par les eaux pluviales, deviennent inutiles et même nuisibles aujourd'hui en enlevant à la terre dans certains endroits l'humidité indispensable à l'accroissement des végétaux.

DU VIN DU MÉDOC.

Le vin est précieux à plus d'un titre pour le Médocain, car il constitue son principal revenu, et ses qualités particulières en font en même temps un médicament important : c'est à ce dernier point de vue qu'il est important d'en parler dans ce travail.

Le vin de Médoc est rangé dans la classe des vins âpres ou astringents; son âpreté disparaît à mesure qu'il vieillit, elle est remplacée par un principe spécial dont l'arôme suave fournit à la bouche une sensation exquise et laisse percevoir à l'odorat un parfum vraiment délicieux. C'est à ce principe, confondu à tort avec l'éther œnantique, qu'on a donné le nom de bouquet; il varie d'un cru à l'autre, ainsi que d'année à année, et les palais exercés en perçoivent et apprécient les nuances les plus subtiles et les plus délicates. Les bouquets des divers vins de Médoc diffèrent entre eux non-seulement par l'odeur spéciale qu'ils exhalent, mais aussi par la forme et la disposition de leurs éléments. M. Fauré, habile chimiste de Bordeaux, a analysé les principes aromatiques des grands vins et voici quelques-uns des résultats vraiment curieux de ses expériences.

Le Château-Laffitte, examiné au microscope, a présenté à l'observateur une foule de petits globules de couleur d'or, brillants comme des paillettes ; le Château-Margaux contenait de petites perles sphé-

roïdes; le Château-Latour offrait de petits corps ronds avec une enveloppe verte; le Cos-Destournel laissait voir des globules verts et gris. Le Braune-Mouton et le Gruau-Laroze manquaient de corpuscules; le Léoville-Las-Cases présentait un sédiment rosé constitué par des stries nombreuses, se croisant en tous sens, etc.

M. Fauré, dont les recherches sont si intéressantes, a découvert dans les vins de la Gironde deux nouveaux corps; leur présence était ignorée, jusqu'à ce jour. Le premier, tout à fait indépendant de l'huile essentielle qui constitue le bouquet, donne aux vins de Médoc l'onctuosité, le moelleux, le velouté qui le distinguent entre tous, c'est l'œnanthine; le second, extrêmement important au point de vue médical est le tartrate de fer.

« La présence d'un sel de fer dans les vins rouges de la Gironde, dit M. Fauré, est un fait d'autant plus remarquable qu'on ne supposait pas qu'ils en contînssent, et que l'analyse qui a été faite des vins de plusieurs autres départements, n'indique pas qu'on y ait trouvé ce métal. C'est sans doute à ce sel ferrugineux qu'est due la réputation que les vins de Bordeaux ont anciennement acquise en médecine, comme étant les plus propres à fortifier les enfants, soutenir les vieillards et ranimer les convalescents. On n'admettait pas généralement que cette propriété bienfaisante fût exclusive aux vins de la Gironde; on ne l'attribuait qu'à la quantité de tannin qu'ils contiennent, et on pouvait supposer que d'autres vins étaient aussi tannifiés qu'eux. Actuellement que l'analyse vient de révéler à la thérapeutique la cause de cette supériorité, on ne pourra plus la leur contester, et leur usage médical doit prendre une grande extension. »

Les sels minéraux contenus dans les vins de médoc sont : le sulfate de potasse, le chlorure de sodium et de potassium, le phosphate d'alumine, le bitartrate de potasse, les tartrates de chaux, d'alumine et de fer dont nous venons de parler. La moyenne de l'alcool est de 9 $^1/_2$ $^0/_0$: il y a de plus une quantité notable de tannin et de la

matière colorante. Voici du reste un tableau qui pour 100 parties, représente la proportion de chaque élément.

Alcool	9,188
Tannin	0,112
Bitartrate de potasse	0,160
Tartrate de fer	0,089
Sels minéraux	0,025
Matière colorante	0,041
Eau	90,385
	100,000

Après avoir étudié le vin de Médoc dans sa composition intime, il nous reste à parler de son application à l'hygiène et à la thérapeu tique.

Le vin de Médoc, pris à doses modérées, est la boisson la plus agréable et en même temps la plus hygiénique qu'on puisse trouver: il est tonique sans être excitant, il favorise l'appétit, active la digestion et laisse après son usage un sentiment de bien-être marqué, l'haleine est pure, la bouche fraîche, la tête est libre, les facultés intellectuelles sont éveillées: son action stimulante s'étend sur toutes les fonctions, il accélère la circulation, augmente la caloricité, facilite les sécrétions et les excrétions, il réchauffe et vivifie l'organisme. L'abus qu'on peut en faire n'a pas de conséquences très-facheuses, on en ingère une quantité assez considérable sans amener l'ivresse, et sans provoquer la moindre révolte de l'estomac, alors même que celui-ci est chargé d'aliments. Les excès répétés et prolongés ne portent pas un très-grand préjudice à la santé, et ne sont nullement comparables dans leurs effets aux excès alcooliques proprements dits.

Comme moyen thérapeutique, c'est un agent précieux : utile chez les dyspeptiques dont il favorise les fonctions digestives, il est employé avec succès dans certaines formes de pneumonies ;

étendu d'eau, c'est la meilleure tisane qu'on puisse donner dans la fièvre typhoïde, adynamique; il aide les convalescents à recouvrer leurs forces, il jouit de propriétés diurétiques manifestes ; à cause du sel de fer qu'il contient, il trouve son application immédiate dans la chlorose, l'anémie et l'état cachectique qui s'observe chez les malades atteints d'affections chroniques de longue durée : c'est dans ces divers cas que le vin de Médoc, pris modérément et assidument, peut ajouter son effet à celui de la médication indiquée par la maladie, et rendre de très-grands services en agissant, soit par la stimulation de son alcool, soit par l'astringence de son tannin, soit par les propriétés particulières des sels minéraux qu'il contient et surtout par l'action réparatrice de son tartrate de fer.

DES EAUX.

M. Fauré a publié en 1853 une analyse chimique des eaux de la Gironde; c'est dans ce travail consciencieux que j'ai puisé la plus grande partie des documents, et les chiffres dont j'avais besoin, pour mon chapitre des eaux du Médoc.

L'étude des eaux présente à considérer trois groupes dont nous nous occuperons successivement : 1° le fleuve; 2° les étangs, les lagunes et les marais; 3° les sources, les puits et les eaux pluviales.

1° La composition de l'eau de la Gironde est très-variable : l'eau douce et l'eau salée s'y mélangent intimement en certains endroits; dans d'autres, au contraire, des courants d'eau de mer presque pure circulent à côté de courants d'eau douce, sans se confondre aucunement entre eux : ce phénomène est dû à la différence de densité entre l'eau fortement salée de l'Océan et celle du fleuve bien moins riche en principes salins : ces derniers, analysés quantitativement, ont fourni en masse, après évaporation complète, les résultats suivants :

			gr.
1 kil. d'eau prise à Cordouan, à haute mer		....	35,905
— à la Pointe de Grave	—	....	34,250
— à Richard	—	....	33,105
— à la Maréchale	—	....	13,767
— à Pauillac	—	....	8,974
— vis à-vis de Blaye	—	....	5,298
— — de Laroque	—	....	2,107
— au Bec d'Ambès	—	....	0,545

A la basse mer, l'eau salée dépasse à peine Pauillac où elle ne contient alors que 4 gr. 035 de matières salines pour 1 kilogr. d'eau, quantité suffisante pour rendre impossible, à partir de ce point jusqu'à l'embouchure du fleuve, l'utilisation de cette eau à l'arrosage des végétaux. Les sels contenus dans l'eau du fleuve sont des chlorures de sodium, de calcium et de magnésium, des sulfates de magnésie, de soude et de chaux, du carbonate de magnésie, des iodures et des bromures. Il y a aussi de la matière organique animalisée et de la vase, en proportion d'autant plus grande qu'on remonte davantage le fleuve. M. Fauré a donné des chiffres indiquant la quantité relative de vase sur divers points; je crois qu'il est bien difficile de l'apprécier, même approximativement, car cette quantité est essentiellement variable pour un même point; elle dépend de la hauteur de la marée, de son époque lunaire, de la souberne produite par les pluies qui entraînent avec elle une masse considérable de limon, de l'agitation superficielle ou du calme de l'eau, et enfin des courants qui constituent à diverses profondeurs des couches vaseuses plus ou moins denses.

L'eau du fleuve n'est donc pas potable, c'est ce qui ressort de ce que je viens de dire : il est en outre un grave inconvénient résultant du mélange des eaux salées et des eaux douces, je veux parler de la formation, dans le bas Médoc, de mares d'autant plus dangereuses pour la santé publique, que des myriades d'êtres organisés, vivant très-bien dans ces eaux isolées, meurent promptement dans

les eaux mixtes, trop salées pour les uns et trop douces pour les autres.

2° Deux étangs considérables se trouvent compris dans les limites du Médoc, ce sont ceux d'Hourtin et de Lacanau : de ces deux principaux dépendent plusieurs autres moins étendus et qui s'y déversent. Le fond de ces étangs est constitué par du sable ; il en résulte que l'eau y est très pure et ne contient guère de sels minéraux et de matière organique. Cette eau, bonne pour la boisson, ne convient pas à l'agriculture, car elle humecte les végétaux sans les nourrir, ce qui explique en partie l'aridité des plaines qu'elle arrose.

Les lagunes sont un diminutif des étangs, mais leur fond est presque toujours formé par un terrain argileux ; l'eau s'y altère facilement, elle contracte une couleur jaunâtre et une saveur fade désagréable ; elle se charge en outre d'une forte proportion de matières organiques, ce qui la rend peu propre à la consommation : les habitants des Landes s'en servent cependant faute de mieux pour leur boisson et les usages domestiques.

L'eau des marais est ordinairement colorée, son odeur et sa saveur sont caractéristiques ; elle contient peu de sels et beaucoup de principes organiques, elle est, du reste, complétement impropre à l'alimentation.

M. Fauré a été le premier qui ait analysé l'eau du sous-sol des Landes ; elle provient des pluies qui filtrent à travers l'alios ; elle stagne, croupit, se sature de matières organiques et contient de l'albumine végétale, principe éminemment putrescible, qui ne contribue pas pour peu de chose à son altération. C'est l'usage habituel de ces eaux corrompues qui a une si grande influence sur la constitution des habitants : elle les met sous le coup d'une intoxication graduelle et inévitable.

Un fait d'une immense valeur et qui portera tôt ou tard un remède certain à ce manque d'eaux potables dans les Landes, c'est la présence d'une nappe d'eau souterraine, située à une grande profondeur et s'étendant probablement sous toute la surface des

Landes. Un géologue éminent, M. Billot, à qui revient tout l'honneur de cette belle découverte, a étudié avec soin la situation et la direction de cette couche d'eau; il a creusé à Arcachon, au milieu de sables arides, un puits artésien qui fournit en abondance une eau excellente pour la consommation ; c'est un inappréciable bienfait pour la localité : j'espère qu'un aussi beau résultat encouragera soit l'administration, soit les particuliers, à faire exécuter des sondages d'après les indications de M. Billot. Un pays déshérité, manquant de la chose la plus essentielle à l'intégrité de l'existence, l'eau potable, va conquérir, grâce à la perspicacité d'un savant, des sources jaillissantes et intarissables : les merveilleuses conséquences de cette découverte retentiront favorablement sur la population tout entière.

3° L'étude des sources et des puits va nous entraîner à parcourir rapidement les points principaux de la contrée, pour énoncer la qualité de leurs eaux potables; on en trouvera l'analyse exacte dans la brochure de M. Fauré.

Castelnau renferme une fontaine dont l'eau est excellente et des puits d'une qualité bien inférieure.

Arcins possède une source abondante, limpide et incolore, qui serait propre à l'alimentation, si elle ne contenait pas de matières organiques végétales qui l'altèrent.

Margaux manque de sources et n'a que des puits peu profonds contenant une eau mauvaise et chargée de principes organiques : à quelque distance du bourg, la fontaine de Mariotte fournit de l'eau meilleure, quoique médiocre encore.

Soussans contient quelques sources et des puits de qualité inférieure.

Saint-Laurent a des puits profonds et supérieurs à ceux des autres parties du canton.

Bernos possède une source d'eau ferrugineuse, l'une des plus chargées et des plus abondantes du département; elle conserve à peine vingt-quatre heures, quelques traces de fer en solution ; ce

métal y est combiné avec l'acide crénique dont la force de saturation est si faible, que l'action de l air et même celle de la lumière suffisent pour la détruire : le fer se suroxyde aux dépens de l'oxygène que contient cette eau, et se dépose sous forme de flocons légers de couleur ocracée ; l'eau a alors perdu complétement sa saveur première ; on ne peut donc en attendre de bons effets, qu'en engageant les malades à aller la boire à la source ; la température de celle-ci est de 13 degrés.

En voici l'analyse exacte :

Gaz acide carbonique	0,0105
Air atmosphérique	0,0015
Carbonate de chaux	0,1710
Carbonate de fer	0,0190
Sulfate de chaux	0,0320
Chlorure de sodium	0,0520
Crénate de fer	0,0380
Silice et matière organique	0,0110
	0,3130

M. Fauré n'a reconnu aucune trace d'arsenic ni de manganèse soit dans le dépôt ocracé, soit dans le résidu de l'évaporation de cette eau ; je ne serais pas étonné cependant pour ma part, qu'il y existât un corps plus actif que ceux rencontrés par l'analyse ; c'est l'action thérapeutique de cette eau qui me le ferait supposer ; prise à petites doses, elle agit comme reconstituant et produit la constipation, effet ordinaire des préparations ferreuses; mais, à doses élevées, elle provoque des purgations assez intenses pour déterminer chez quelques individus des selles dysentériques. Je laisse aux chimistes le soin d'en rechercher les causes.

Saint-Julien est dépourvu de bonne eau, celle dont les habitants font usage est chargée de matériaux organiques, et contient une forte proportion de carbonate et de chaux.

Dans la même commune, au château de Beychevelle, des essais

furent tentés, dès 1829, pour établir un puits artésien. Le propriétaire, M. Guestier, avait chargé de la direction de ces travaux M. l'intendant Joubert, qui a publié dans une brochure tous les documents relatifs à cette intéressante tentative. Le forage fut poussé jusqu'à 150 mètres du niveau du sol, et l'eau monta à 3 mètres de ce même niveau, limpide et très-abondante. Si les frais considérables de l'entreprise ne l'avaient pas arrêté en si bon chemin, il est probable qu'à la suite d'un sondage plus profond, on eût atteint une nappe d'eau jaillissante.

Panillac manque de fontaines; les puits de la partie haute de la ville, creusés profondément dans le rocher, contiennent une eau assez bonne, mais un bon nombre de ceux de la partie basse et des quais, recevant les infiltrations du fleuve, fournissent une eau trouble, saumâtre et impropre à la consommation.

Saint-Estèphe n'a pas de fontaine publique; les puits donnent une eau lourde et séléniteuse.

Lesparre ne possède ni sources ni fontaines, l'eau des puits est limpide, mais d'une saveur un peu fade et légèrement terreuse.

Civrac n'a point de fontaines, ses puits sont peu profonds, l'eau en est séléniteuse, malsaine, sa saveur est marécageuse.

Queyrac manque de fontaines; l'eau des puits est malsaine et marécageuse.

Saint-Vivien ne renferme aucune source superficielle, les puits y sont nombreux, peu profonds, l'eau en est chargée de matières organiques.

Talais a des eaux encore plus chargées que celles de Saint-Vivien.

Soulac a de l'eau de mauvaise qualité.

La constitution chimique de l'eau de pluie, varie avec les vents régnants : dans les vents d'ouest, elle contient du sel marin et de l'iode provenant des vapeurs de l'Océan, ces principes manquent complétement par les vents du nord.

DE QUELQUFS ALIMENTS.

Le cèpe (*Bolelus edulis*) est un champignon à pédicule central, facile à distinguer comme tous les individus du genre Bolet, par son chapeau charnu garni à sa surface inférieure de tubes ou de pores; c'est le champignon le plus délicat; il pousse en grande abondance dans la zone des bois et fournit aux habitants du Médoc une nourriture très-recherchée; son pédicule épais et charnu, renflé à sa base, est comme réticulé; il soutient un chapeau convexe dont la surface supérieure est plus ou moins brune selon l'âge du cèpe, ses tubes, d'abord blancs, prennent une teinte jaunâtre, sa chair est blanche et ne change pas de couleur quand on la casse. Ce champignon est une ressource précieuse pour les campagnards auxquels son débit constitue, pendant l'automne, un petit revenu. C'est du reste, un aliment très-sain dont quelques personnes peureuses se privent à tort, car son usage n'a jamais occasionné d'accidents et son facies est tellement caractéristique, que les gens les moins habitués ne peuvent le confondre avec un autre.

La moule (*mytilus edulis*), mollusque acéphale testacé, tient aussi une place importante dans le régime alimentaire des Médocains; sa chair est d'un blanc jaunâtre, d'une saveur assez agréable, mais d'une digestion difficile, surtout pendant l'été où elle donne lieu quelquefois à des accidents assez graves qui avaient été signalés du temps d'Aristote. L'ingestion des moules ne détermine, dans la plupart des cas, que quelques nausées, et un sentiment de malaise général, mais les symptômes se sont montrés chez plusieurs malades avec une intensité très-grande, et en tout semblables à ceux d'un empoisonnement: épigastralgie, sentiment de constriction à la gorge, ardeur et gonflement dans toute la tête, aux yeux spécialement, soif vive, vomissements, éruption érythémateuse, avec démangeaison sur tout le corps, délire, pouls petit, fréquent, serré, et terminaison souvent fâcheuse au bout de trois ou quatre jours

de souffrances. Les faits de cette nature sont très-rares, il est vrai, mais il est bon de se tenir en garde, ne serait-ce que contre une simple indigestion.

Plusieurs causes ont été invoquées pour expliquer l'action toxique des moules, une affection morbide de l'animal, le séjour sur des minerais ou sur des plaques de cuivre, et enfin la présence de certains parasites ou de fucus particuliers : je crois que toutes ces causes peuvent agir concurremment ou indépendamment les unes des autres; mais, dans les indispositions légères, le seul mauvais état de l'estomac est la meilleure des prédispositions, et l'usage d'un aliment indigeste, quoique sain, suffit pour jeter le trouble dans l'économie.

CONCLUSION.

Je n'ai pas la prétention d'avoir fait une œuvre complète; il eut fallu de longues années d'études et un mérite que je ne possède pas, pour entreprendre la topographie médicale dont je n'ai pu donner ici qu'un aperçu. Je me suis inspiré de la thèse de mon aïeul, et appuyé sur l'expérience de mon père, j'ai cherché à grouper plusieurs faits intéressants pour mes concitoyens : j'ai énoncé quelques idées qui me sont propres, je les crois justes, puissent-elles porter des fruits, ce serait la plus douce récompense de mon travail, et le meilleur encouragement pour l'avenir.

QUESTIONS

SUR

LES DIVERSES BRANCHES DES SCIENCES MÉDICALES

Physique. — Condensation électrique. Effets des décharges sur les corps organisés.

Chimie. — Des oxydes de cuivre et de plomb ; leur préparation ; caractères distinctifs de leurs dissolutions.

Pharmacologie. — Des cérats, des pommades et des onguents ; leur définition et leur préparation.

Histoire naturelle. — Des helmintes qui habitent le corps de l'homme.

Anatomie et histologie normales. — Des articulations du genou.

Physiologie. — Des propriétés de la salive et du rôle du système nerveux sur la sécrétion de la salive.

Pathologie interne. — De l'ictère grave.

Pathologie externe. — De l'encéphalocèle.

Pathologie générale. — Des maladies latentes et des maladies larvées.

Anatomie et histologie pathologiques. — Des lésions valvulaires du cœur.

Accouchements. — De la poche des eaux ; notions qu'elle peut fournir au diagnostic et au pronostic.

Thérapeutique. — De la médication substitutive.

Médecine opératoire. — De la valeur des divers procédés d'amputation de la jambe sous le rapport de l'application des appareils prothétiques.

Médecine légale. — Quelles sont les règles à suivre dans les cas d'autopsies et d'exhumations relatifs aux empoisonnements?

Hygiène. — De l'allaitement artificiel.

Vu, bon à imprimer.

BOUCHARDAT, Président.

Permis d'imprimer.

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,

A. MOURIER.